L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 21 JUILLET.

ÉCHOS DES INONDATIONS.

Nous lisons dans le *Journal de Toulouse*:

Après un travail incessant de huit jours dans le quartier Saint-Cyprien, les troupes ont repris leurs occupations ordinaires. L'armée a fourni, pendant huit jours, environ 1,100 hommes qui, sous la direction habile et ferme de M. le colonel Bézard, commandant le 34e d'artillerie, ont rendu d'inappréciables services, souvent au péril de leur vie. Grâce à une surveillance de tous les instants, aucun accident un peu grave n'est arrivé, et cependant de nombreuses maisons se sont écroulées auprès des soldats travaillant dans les ruines et les décombres.

En ce moment, le déblaiement est à peu près terminé; et la circulation est possible dans les rues du faubourg. On a pourvu au plus pressé, le temps et les travaux de détail feront le reste.

Depuis le jour de l'inondation, environ 200 chevaux noyés ou écrasés sous les décombres ont été enlevés et portés à la voirie.

Dans la seule commune de Toulouse, dans toute la partie qui est au-delà de la rivière, y compris Lardenne et Saint-Martin-du-Touch, le nombre des maisons écroulées s'élève au chiffre effrayant de 1,055!

L'état des campagnes est toujours déplorable; plus de bestiaux, plus de grains, plus d'instruments aratoires.

La lutte de charité continue sans désemparer dans toutes les parties de la France. Le 5 juillet, le montant des souscriptions publiées par le *Journal officiel* s'élevait à 1,675,381 francs.

Les sommes versées jusqu'à ce jour à la caisse centrale du Trésor public à Paris et aux caisses des trésoriers payeurs généraux dans les départements s'élevaient à la somme de 413,277 fr. 28 c.

Ces deux listes forment le total de 1,382,150 fr. 8 c.

Le conseil-général de Lot-et-Garonne a voté pour les inondés une somme de 240,000 francs, dont 100,000 seront versés au comité placé sous le patronage de la duchesse de Magenta.

Le conseil-général des Bouches-du-Rhône a voté un secours de 25,000 francs pour les inondés du Midi; le conseil général de Tarn-et-Garonne, 300,000.

A Lyon, le total des souscriptions s'élève à 240,879 fr. 83 c.

Au Havre, on en avait recueilli samedi, à la mairie, 52,610 fr. 50 c.

La liste de souscription du *Salut public* de Lyon s'élève aujourd'hui au chiffre rond de 150,000 fr.

Hier, on a fait 55,477 fr. de recette à l'Opéra. Précédemment, on avait recueilli 10,000 fr.; à la Comédie-Française, 10,000 fr.; à la Gaîté, 6,000 fr.; au Vaudeville, 6,000 fr. Voilà donc trois soirées 60,600 fr. pour les victimes de l'inondation.

Les journaux français sont remplis de mentions de souscriptions du même genre.

VOYAGE DU MARÉCHAL.

Carcassonne, 3 juillet, 6 h. du soir.

Le maréchal Président a quitté Foix ce matin à cinq heures trente minutes, par chemin de fer. Il a visité les villages d'Auterive et Contegabelle-sur-Garonne. Auterive a beaucoup souffert, 114 maisons ont été détruites et un pont rompu. Le maréchal a distribué des récompenses et des secours. Il est parti ensuite en voiture pour le village de Nailloux, où il a déjeuné.

Le maréchal Président s'est arrêté au château du marquis d'Hautpoul, où il a fait une visite de condoléance. Il a pris le chemin de fer à Villefranche. Arrivé à Carcassonne, le Président de la République a été reçu par le général commandant le corps d'armée dont le siège est à Montpellier et par le préfet de l'Aube. Il s'est rendu ensuite à Narbonne, où le maire lui a exprimé les sympathies de la population et les remerciements pour sa venue ainsi que pour les œuvres de charité de la duchesse de Magenta.

Tous les maires des arrondissements qui assistaient à la réception ont été présentés au maréchal en même temps que les autorités. Le maréchal s'est entretenu avec eux de l'état et des besoins du pays. Il a exprimé la confiance que la science avait enfin trouvé le moyen de combattre efficacement le phylloxera. Il a passé en revue deux bataillons de la ligne et a visité la cathédrale et l'Hôtel-de-Ville. Le Président de la République a été accueilli par les acclamations sympathiques et chaleureuses de la foule. Arrivé au village de Courson, le Président a visité la plaine, qui est encore en partie sous les eaux. Dans cette partie riveraine, les récoltes seules sont compromises.

Le maréchal de Mac-Mahon est revenu à Carcassonne à cinq heures. Il a été reçu par de nombreux maires et les autorités. En se rendant à la préfecture, le maréchal a été acclamé par la foule, au cri de: "Vive le président!" Le maréchal a visité divers établissements. Il quittera Carcassonne demain, à huit heures quarante-cinq minutes, par un train ordinaire. Il sera de retour à Paris lundi matin.

Après avoir visité les quartiers de Carcassonne connus sous le nom de "Vieille-Ville," le maréchal est parti, ce matin, pour Agen, où il a été reçu par presque tous les députés du département. Il s'est entretenu avec la députation communale. Le maréchal repart pour Paris.

La réception qui lui a été faite dans le département de l'Aude, surtout à Narbonne, a été très sympathique.

On écrit de Versailles, le 5 juillet:

"Le président de la République était de retour à Versailles ce matin à six heures.

On lit dans la *Patrie*:

C'est dans le conseil des ministres qui se réunit demain mardi, à la préfecture de Versailles, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, que seront définitivement discutées et arrêtées les mesures à prendre pour venir le plus efficacement en aide aux victimes des départements inondés.

La charité publique ne pouvant soulager tant d'infortunes, le résultat des délibérations du conseil des ministres sera évidemment la demande d'un nouveau crédit à l'Assemblée.

LE CARTEL DE GRANIER DE CASSAGNAC A GAMBETTA.—Ce n'est pas Paul de Cassagnac, rédacteur en chef du *Pays* qui a envoyé un cartel à Gambetta, c'est son père le vieux Granier de Cassagnac. Voici le texte de la lettre au tribun de la gauche:

Monsieur,

A l'occasion d'une polémique survenue entre la *République française*, journal dont vous êtes notoirement l'inspirateur et le directeur politique, et le *Pays*, mon nom a été prononcé dans des termes qu'il ne me convient pas de tolérer.

La *République française* m'a plusieurs fois, et même après mes explications loyales d'hier, accusé de VÉNALITÉ.

Je vous demande une réparation par les armes.

J'ai soixante-huit ans, j'ai été vingt ans député et pendant quelque temps votre collègue: je suis commandeur de la Légion-d'Honneur: cela vous explique pourquoi je n'égare pas sur des subordonnés, quels qu'ils soient, la responsabilité d'imputations qui vous reviennent nécessairement, et que je dois faire remonter jusqu'à vous, en raison de votre situation officielle dans le journal qui m'outrage.

Donc, avant de déranger deux de mes amis, je vous demande de me faire savoir si vous vous battez quand vous insultez un honnête homme.

Et que mon âge ne vous soit pas une excuse pour vous dérober. La Providence, en m'accordant une longue vie, m'a laissé un bras encore capable de faire respecter le nom que je porte et que je n'entends pas laisser salir par vous.

A. GRANIER DE CASSAGNAC.

DUELS ENTRE JOURNALISTES.—Une polémique très vive s'était engagée entre la *Presse* et le *Figaro*. Un duel entre les écrivains et un procès entre les directeurs en ont été la suite.

On lit dans la *Presse*:

Ce matin, nous recevons avis qu'une rencontre a eu lieu entre notre collaborateur et ami, M. Jules Rosati, et M. Périvier, rédacteur du *Figaro*.

M. Périvier a été blessé à la poitrine et au bras, et heureusement, nous télégraphie-t-on, sans gravité.

—Le *Journal de Saône-et-Loire* dit qu'une quantité assez étendue de vignes est atteinte par une maladie dont le caractère reste à déterminer. Voici ce que l'on constate: la végétation, d'abord très vive, s'arrête subitement (exactement comme dans les vignes atteintes du phylloxera); la feuille se frise, le raisin rougit et tombe. Les vignerons appellent cela le *rougeot blanc*.

Cette maladie est-elle la cloque, dont les pêchers sont souvent atteints et qui, occasionnée par une intermittence de pluie et de soleil ardent, agit surtout dans les sols argileux, où l'eau séjourne entre deux terres? Quelques-uns le prétendent.

On trouve, dans plusieurs endroits: Chaintré, Chânes, Saint-Amour, Charnay, etc., etc., de la pyrale. En examinant la racine à la loupe, on constate des vers blancs, à peine visibles à l'œil nu, et ayant assez la forme de la pyrale. On a parlé de phylloxera, mais nous croyons qu'heureusement l'on s'est trompé.

Le mal sévit principalement sur les vignes plantées dans un terrain argileux et sur les hauteurs. Les bas ne sont pas atteints et promettent une récolte splendide.

—Une jolie réplique du célèbre comédien Lekain:

Il fut surpris, un jour, chassant sur les terres d'un grand seigneur.

Le garde l'aborde et lui demande qui lui a permis de chasser sur les "plaisirs" de monseigneur.

—De quel droit êtes-vous ici? ajouta-t-il.

Lekain prend une pose théâtrale et lui répond:

Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

Le garde, stupéfié par l'emphase de l'acteur et ne comprenant pas un mot à ce qu'on lui dit, répond:

—Ah! monsieur, c'est différent.... Excusez-moi....je ne savais pas!

APPEL
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Il y a un mois à peine, les rapports reçus du Midi de la France, annonçaient que les récoltes présentaient une apparence magnifique et tout semblait promettre à cette région une année prospère et heureuse. Hélas! Quelques jours ont suffi pour couvrir d'un voile de deuil les riantes vallées qu'arrosent la Garonne, le Tarn et l'Adour. Aux dégâts déjà considérables occasionnés, au commencement du mois de juin, par des pluies torrentielles, est venue s'ajouter une effroyable dévastation produite par une inondation, dont il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes. Une fonte prématurée des neiges a déversé dans tout le bassin de la Garonne et de l'Adour, des montagnes d'eau qui, s'ajoutant aux flots déjà débordés des rivières, ont jeté partout la ruine et la mort. Les dépêches télégraphiques ne nous donnent, sans doute, qu'une idée imparfaite de la désolation qui a remplacé dans les villes, les villages et les campagnes la joie et l'espérance.

Pour que des quartiers d'une grande ville, des ponts en pierres comme ceux de Toulouse et de Tarbes, des villages entiers aient été détruits par les eaux, il faut que le fléau ait eu une puissance dévastatrice sans précédents, et le cœur se serre à la pensée des ravages et des ruines que les flots ont causés sur leur passage.

Cette catastrophe inattendue a pris les proportions d'une calamité nationale. Le chef de l'Etat, l'Assemblée et les populations de toutes les parties de la France ont noblement répondu aux cris de détresse qui leur arrivaient des régions inondées. Mais le désastre est incalculable et il ne pourra être réparé que partiellement par les contributions publiques et particulières.

Plusieurs milliers de personnes ont péri et bien des familles vont rester sans soutien. Cent milles personnes, nous dit une dépêche, n'auront pendant des mois d'autres moyens de subsister que les ressources qui leur seront fournies par la charité publique. Nous ne savons à combien de milliers s'élève le nombre de ceux qui ont perdu avec leur récolte de cette année, leurs animaux, leurs instruments aratoires et les éléments de plusieurs récoltes à venir.

En présence d'un si grand malheur—nouvelle épreuve qui frappe la France au moment où elle se flattait d'avoir déjà réparé les pertes matérielles que lui avait fait éprouver une guerre funeste—les Français résidant à l'étranger ne pouvaient rester insensibles aux souffrances de leurs compatriotes.

Sur l'invitation de quelques-uns d'entr'eux un assez grand nombre de français habitant la Nouvelle-Orléans se sont assemblés et ont constitué un comité qu'ils ont chargé de recueillir des souscriptions pour venir au secours des victimes de cette terrible inondation.

Le comité adresse cet appel à tous ses compatriotes de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses de la Louisiane avec la conviction profonde qu'il sera bien accueilli partout.

Le comité n'ignore pas la gêne et la misère qui pèsent malheureusement sur toutes les classes de la population en Louisiane, mais il pense que chaque français voudra, pour cette occasion exceptionnelle, contribuer dans la limite de ses moyens ou du possible, au fonds de secours qui sera envoyé en France comme témoignage de sympathie envers ceux de nos compatriotes du Midi qui ont été atteints par le fléau.

Si le comité ne fait pas un appel direct à la population louisianaise, qui a témoigné d'une façon si généreuse de ses sentiments d'humanité et de ses sympathies pour la France à l'occasion de la dernière guerre, c'est qu'il ne lui paraît pas convenable, dans les conditions exceptionnelles qui ont imposé de si lourds fardeaux à la Louisiane, de demander à d'autres qu'à ceux qui sont nés en France, de s'imposer un nouveau sacrifice. Mais ce sera avec un profond sentiment de reconnaissance qu'il recevra les contributions qui lui seront envoyées par tous les amis de l'humanité et de la France qui résident en cet Etat.

Le comité prie instamment tous ceux qui sont disposés à contribuer à l'œuvre de secours, de vouloir bien remettre leur offrande aussitôt que possible, afin que l'envoi des fonds puisse être effectué dans un bref délai. Donner à propos est donner doublement.

Cette recommandation s'adresse à ceux de nos compatriotes des paroisses qui seraient disposés soit à envoyer leurs contributions directement au comité, soit à organiser eux-mêmes des comités locaux.

Les porteurs de listes sont également priés d'effectuer un premier versement des sommes qu'ils auront déjà recueillies, du 15 au 20 courant, entre les mains du trésorier.

Le comité fait appel, pour l'aider à remplir dignement sa mission, au concours de tous ses compatriotes et de toutes les âmes généreuses qui savent compatir à l'infortune.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1875.
Au nom du comité de souscription,
Le président,
FÉLIX LIMET.
Le secrétaire,
J. B. MONDIEGT.

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France, sont déposées aux adresses suivantes:

Membres du comité:

Président honoraire: M. le VICOMTE D'ABZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président: FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille* rue de Chartres No 73;
Vice-présidents: Joseph Girod rue du Maine No 72;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex. Hausse, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, (3e district.)
Hte. Salomon, rue Vieille Levée No 78;
E. Turle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 167;
Trésorier; J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Membres: Ernest Mérilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No. 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No. 166;
E. Guillemet, rue de la Douane No. 58;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubarry, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin du Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Peniston, (6e district);
F. Renaudin, Marché Ste-Marie;
L. Gregoire, rue St. Andrew No. 248 et Magazine Market.
J. Bayle, rue de Chartres No. 40;
J. Senac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jario, restaurant Boudro, Milneburg;
M. Vergniole, rue Decatur No. 73;
P. Canteron, rue Bienville No 441;
P. Marcou, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
R. de Gas, rue Commune No 161;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gousy, rue des Français No 133;
J. Desca, rue Vieille-Levée No 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No 182;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No 24;
L. Chaplain, rue Royale No 18;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Parie, rue Bourgogne No 86;
B. Bobée, marché Tremé;
Antoine Alciator, rue St. Louis No 65;
St. Cyr Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (3e District);
André Madlhes, marché Poydras;
A. Jas, rue de Chartres No 103;
François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No —;
Jacques Alt, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petiton, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger;
A. Dudoussat, Passage de la Bourse No 136.

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceiling) à $12 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $12 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
11juin—1an DMarJ. NICHOLAS CONNELL.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
134 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
*152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
221 Coin Tremé et Esplanade.
231 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue ChampsElysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
513 Cotton Press et Levée.
*514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes.
613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

ANALYSE DE LA LOI MILITAIRE DU 27 JUILLET 1872.
AU POINT DE VUE DES PÉNALITÉS.

Le travail suivant que monsieur le Consul de France a bien voulu nous communiquer, complète les informations que nous avons déjà données sur le service militaire en France.

Tout Français ayant plus de vingt ans et moins de quarante ans doit le service Militaire,
Soit dans l'armée active,
Soit dans la réserve de l'armée active,
Soit dans l'armée territoriale,
Soit dans la réserve de l'armée territoriale.

TOUT FRANÇAIS ENTRE VINGT ET QUARANTE ANS, SANS AUCUNE ESPÈCE D'EXCEPTION POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, DOIT SE FAIRE INSCRIRE SUR LE REGISTRE AD HOC TENU AU CONSULAT LE PLUS VOISIN DE SA RÉSIDENCE.

Quiconque ne se fait pas inscrire est déféré aux Tribunaux ordinaires, et puni d'une amende de dix francs à deux cents francs; il peut, en outre, être condamné à un emprisonnement de quinze jours à trois mois.

En temps de guerre la peine est double.

Toute fraude ou manœuvre par suite de laquelle un jeune homme a été omis sur les tableaux de recensement ou de tirage est punie d'un emprisonnement d'un mois à un an.

Les auteurs ou complices sont punis des mêmes peines.

Tout homme qui, ayant reçu un ordre de route, ne se rend pas à sa destination dans les délais fixés, est puni, sauf le cas où il peut présenter une excuse valable, d'un mois à un an de prison en temps de paix et de deux à cinq ans en temps de guerre. Dans ce dernier cas, à l'expiration de sa peine, il est envoyé dans une compagnie de discipline.

En temps de guerre les noms des insoumis sont affichés dans toutes les Communes du Canton de leur domicile.

Quiconque a recélé ou pris à son service un insoumis, ou favorisé son évasion, empêché ou retardé le départ d'un jeune soldat est puni de vingt à deux cents francs d'amende, et d'un emprisonnement qui peut aller jusqu'à six mois.

Ne compte pas pour les années de service militaire, le temps passé en prison en vertu d'un jugement.

Le Consul refusera désormais sa protection à tout français qui ne se sera pas conformé aux prescriptions de la Loi Militaire.

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLEANS.
INCORPORÉE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.
H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.
DIRECTEURS:
J. Umbrauster, J. Kohn, F. F. Theurer,
G. H. Braughn, Geo. Binder, P. Thormachlen,
H. Curtius, G. L. L. Mayer, J. Voekel,
C. Dell Bondio, H. Oerting, Frank Vatter,
P. W. Dielmann, H. Redwitz, J. J. Weckerling,
A. Gaiser, L. Bedar, J. A. Webert,
L. Grunewald, Thomas Scherr, H. Eberbier,
J. Haslinger, H. Schultz, F. M. Ziegler.
8juin—1an

Chaussures.

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,
ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée, qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.
Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau......$6.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau......$4.50
Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.
13mai—1an E. CABAUD.

PREMIERE FABRIQUE DU SUD
De Chaussures à Vis.
153......Rue Royale......153
Entre St-Pierre et Toulouse.
Et 78 rue St-Charles.
PIERRE PAVIA,
INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT de Chaussures à Vis en tous genres. Garanties indévissables.
Elles ont obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873.
30 avril—1an

MEUBLES.
R. M. & B. J.
MONTGOMERY,
Marchands de Meubles.
Bureaux et salles d'encan au
Armory Hall, 87 rue du Camp.
Depuis la grande baisse dans les prix des meubles, nous avons acheté les assortiments de meubles les meilleurs et les plus choisis que l'on puisse trouver au SUD, comprenant des ameublements de salons, dorés et doublés de SOIE, REPS et CRIN; ameublements de chambres à coucher des derniers genres et des derniers dessins; ameublements de salles à manger; meubles de bureaux et de bibliothèques; meubles ordinaires pour habitation; Glaces Françaises et Allemandes que nous offrons à des PRIX défiant toute concurrence aux ventes privées ou d'encan. Ayant l'intention de demeurer en ville et de continuer nos affaires, il sera de notre intérêt en même temps qu'un plaisir de contenter nos clients. Avant d'acheter ailleurs, venez visiter nos magasins. 28 mars—6m
MEUBLES. MEUBLES.

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne,
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.
LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune.
La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà, elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.
Tous les dépôts sont payables sur demande.

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER;
Et Importateur de
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
12 déc—1an Nouvelle-Orléans.

Guérison gratuite des crises!!!
TOUTE personne atteinte de crises est priée de s'adresser au Dr PRICE, qui lui enverra une bouteille de son remède, par express,
GRATIS!
Les seuls frais sont ceux de l'exprès, lesquels, vu l'étendue de mes affaires, se montent à peu de chose.
Il étudie
Les crises ou l'épilepsie
depuis nombre d'années; il garantit que son remède opérera une guérison.
Ne manquez pas de lui en demander une bouteille; elle ne vous coûtera rien
Et vous Guérira,
quelque opiniâtre que soit le mal, quel que soit le nombre de remèdes que vous ayez essayés en vain.
Il envoie les circulaires et les témoignages
Avec la bouteille.
Donnez votre adresse, votre bureau de poste et Adressez votre demande au
Dr. CHAS. T. PRICE,
67 William street, New York.
20 fév—1an

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes
Le grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE," mélange pour le rhumatisme—qui seul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.
J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux, et ce qu'il y a de surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. La "MIXTURE" ne guérit que les rhumatismes et, si après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, c'est qu'il n'a pas de rhumatismes. C'est la première fois que je fais part de ma découverte au public et, cependant, depuis quinze ans je n'ai eu que des succès. J'espère que les personnes qui feront usage de mon remède viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui doivent leur délivrance.
M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fourni les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.
A vendre par W. L. JURGIELEWICZ,
Pharmacien au coin des rues Magasins et Thalie, Nlle-Orléans, Lne.
8nov—1an

Maison établie en 1807.
G. PITARD,
Importateur et marchand de
QUINCAILLERIE,
GRILLES pour cheminées, (GRATES,)
PEINTURES, HUILES, VERNIS, VITRES PAPIERS PEINTS, &c.
221 & 243...rue du Canal...221 & 243
entre Remparts et Bassin.
Autrefois au No 349 rue Commune.
6mai—6m—MaJD

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
Au coin des rues Commune et Baronne.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1875.
AVIS AUX ACTIONNAIRES.
Dividende payable sur les anciennes actions seulement.
LE 15 du courant, à une réunion des directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, il a été déclaré un dividende de six piastres par ancienne action de la compagnie—dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé à dater du 5 juillet.
Les livres de transfert, pour les anciennes actions, seront fermés du 25 du courant au 5 juillet inclusivement.
W. S. BROWN, Trésorier.
20 juin—1m

L. C. ARNY,
A l'ancien établissement
Pour la mise en bouteille,
Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,
(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)
OFFRE à vendre, en bouteille,
ALE, PORTER
LAGER DE ST-LOUIS,
CIDRE & ALE AU GINGEMBRE,
VICHY, KISSINGEN et CONGRESS WATERS.
Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.
Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles; ale, porter et cidre en baril, pour le draught; fournitures de metteurs en bouteille; outils, bouchons, fil d'archal, étiquette aux plus bas prix. 29oct—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.
Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union.
Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.
A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
—DIRECTEURS.—
Victor Maignan, W. B. Schmidt,
L. F. Génères, A. Bonnecaze,
B. Saloy, H. Labasse,
J. Bayle, H. Gally,
A. Chiapella.
12 fév—1an

LES SOURCES CHAUDES,
(WARM SPRINGS,)
Dans le comté Madison, partie Ouest de la Caroline du Nord.
Ces sources sont à quatre milles de la ligne du Tennessee, sur les bords de la rivière French Broad, au beau milieu des plus hautes montagnes de l'Est du fleuve Mississippi, dans un pays qu'on a surnommé, avec raison, la Suisse de l'Amérique.
L'HOTEL n'est inférieur à aucun de ceux des villes d'eau des Etats-Unis; les eaux sont LIMPIDES, PUISSANTES, MINERALES et ELECTRIQUES, (température de 102 à 104 degrés Fahrenheit); elles égalisent la circulation, stimulent les organes de la sécrétion, et, le plus souvent, opèrent une guérison radicale de la goutte chronique et aiguë, des rhumatismes, de la paralysie, de la dyspepsie, de la névralgie, de la scrofule, des affections néphrétiques et calculeuses, des maladies de peau et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.
Il y a aussi, près des sources chaudes, une source froide dont la couleur de dépôt et la température se rapprochent beaucoup des eaux sulfureuses jaunes de la Virginie; l'odeur sulfureuse en est beaucoup plus forte. On s'y rend aisément, de toutes les villes du sud, par les lignes de chemin de fer qui convergent dans le Tennessee oriental par la voie de la Mobile, de Montgomery, d'Atlanta, de Knoxville à Morristown, Tenn. Orient.
Les billets d'excursion ou pour tout le trajet se vendent dans toutes les villes du Sud, à raison de trois cents par mille.
PRIX DE LA PENSION:
$40 par mois, $12 50 par semaine et $2 par jour. Moitié prix pour les enfants au-dessous de 10 ans, au-dessus de 2 ans et les domestiques de couleur.
J. A. SAMPLE, directeur général.
Les personnes qui désireraient avoir les brochures et les circulaires sont priées de s'adresser au directeur ou aux pharmacies de la ville.
18mai—1m

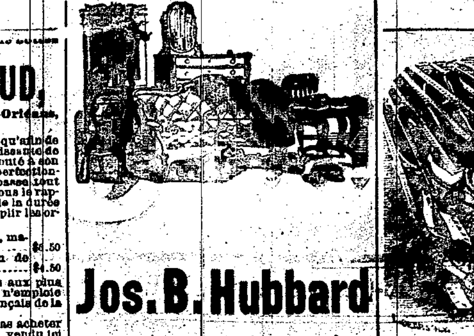

Jos. B. Hubbard
FABRICANT
ET
MARCHAND
DE
MEUBLES
TAPISSERIE,
MATELAS,
OREILLERS,
TRAVERSINS,
en mousse, crin et plumes.
Je viens d'opérer une nouvelle réduction dans mes prix et je mets en vente le plus grand choix de Bois de Lits, Armoires, Bureaux, Chaises. Tables, Lavabos. &c., qui se trouve dans le Sud.

JOSEPH B. HUBBARD.
Coin Remparts et Perdido.
Marchand de Glaces françaises, allemandes et américaines, avec cadres dorés ou en noyer, pour dessus de cheminées ou panneaux, avec ou sans consoles.
Magnifiques Armoires à glace, simples ou doubles, en acajou, bois de rose, noyer ou chêne.
Plumes d'oies vivantes.
Porte-Linge.

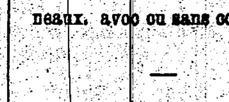

JOSEPH B. HUBBARD
Fabricant et Marchand,
De Meubles de Salon, Sofas. Canapés. Fauteuils, Chaises longues et Berceuses.
MATELAS A RESSORTS.
ECHELLES DOUBLES,
Les meilleurs ressorts pour Matelas.
Ample satisfaction garantie.

JOSEPH B. HUBBARD
No 122 South Rampart St.
Ebéniste et Marchand de Meubles de Salle à manger, de Bureau, de Vestibule et de Bibliothèque.
Meubles de Cuisine, d'Office, de Galerie et de Jardin.
Je continue la liquidation de mes affaires et je vends tout mon stock, en lots et à la pièce, aux prix les plus bas.
Conditions: Comptant.
JOS. B. HUBBARD.
122 Remparts, coin Perdido.
9nov—1an.

LOTERIE.

OCCASION RARE.
—LA—
COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE
—FERA—
Le SAMEDI,
25 Décembre 1875,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!
Un lot à chaque six billets!
3580 LOTS,
Le tout s'élevant à plus de
UN DEMI-MILLION EN OR!
Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un
Grand Concert Promenade
pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS
VOYEZ LE PLAN!
PLAN EXTRAORDINAIRE!
20,000 BILLETS A $50.
LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	25,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:
3580 lots (en or) s'élevant à......$502,500
PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.
S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.
ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.
Remarquez et souvenez-vous
Qu'au grand tirage en or,
Du 25 décembre 1875,
TOUS LES BILLETS
—SONT—
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés en Or.
On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.
On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi
—ADRESSÉES A LA—
Compagnie de Loterie de la Louisiane
Nouvelle-Orléans.
Lne.
Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.
15mai—

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Founland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Founland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.
JULES TARDOS, Jr.
22avril— No 71 rue Tchoupitoulas.

Avez-vous besoin d'argent?
ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.
Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.
J. BEGON.
28 fév—1 an coin Dauphine et St-Louis

VENTES JUDICIAIRES.

J. H. Montague & J. R. C. Lewis vs. Weil & Frère.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 5586.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 12 juillet 1875, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 27 de juillet 1875, à 5 heures P. M., à mon entrepôt Nos 23 & 25 rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Un lot de GROCERIES, LIQUEURS, &c, suivant inventaire déposé en mon bureau pour référence.

Saisi provisoirement dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGÈNE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Lafargue & Co. vs. Gustave Sabatier.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,691—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 7 août 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au Deuxième District de cette ville, de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Du Maine et de Chartres, mesurant quarante pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve et des héritiers de feu Antoine Boudousquié, suivant acte au rapport d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 10 mai 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGÈNE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11juil—3t

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans.
104......rue du Canal......104

VINGT-ET-UNIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1875, y compris les risques non expirés de l'année précédente:

Sur risques de feu	$569,621 05	
Sur risques de mer	52,556 10	
Sur risques de rivières	55,983 08	
Total des primes		$678,160 23
En moins, primes non expirées		121,468 00
Profit net sur les primes le 31 mai 1875		$556,692 23
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$257,344 41	
Sur risques de mer	47,782 44	
Sur risques de rivières	22,344 65	
	$327,476 90	
Taxes	35,609 48	
Réassurances et primes remboursées	26,549 72	
Dépenses et quinze pour cent refaction moins intérêt	64,930 07	
		$454,260 67
Profit		$102,431 56

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$282,814 42
Bons de la ville	216,110 60
Actions de banques, chemin de fer et autres	73,611 80
Billets garantis par hypothèque et gages	227,279 85
Effets à recevoir	86,417 00
Primes en voie de recouvrement	94,404 73
Bons de l'Etat	650 00
Actions d'assurance	19,124 40
Actions du Valette Dry Dock Comp	10,400 00
Bons hypothécaires du Turner's Association	200 00
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall	5000 00
En caisse	108,587 25
	$1,223,899 56

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.
JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS:
P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fatjo, P. Fourchy,
B. Z. Relf, M. W. Smith,
J. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte.
16juin—1an

VINGT-SIXIÈME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
23 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875.

Primes d'incendie	$201,208 60	
Primes de mer	42,344 83	
Primes des rivières	112,114 32	$355,767 75
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		276,157 74
Pertes payées et évaluées comprenant tout ce qui est connu et non payé—		
Sur risques d'incendie	$89,347 66	
Sur risques de mer	15,447 32	
Sur risques de rivières	35,553 91	$140,348 89
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c.	73,705 33	214,054 22
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital)		$62 133 12

L'actif de la compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$43,674 01	
Prêts sur bons et hypothèques	55,943 33	$99,617 34
Prêts sur actions, sur demande	137,439 58	
Argent en banque	63,089 96	200,529 54
Propriétés foncières		118,759 42
Bons de la ville, actions de banques et autres		153,581 50
Primes en voie de recouvrement, compris les affaires en suspens, &c.		37,814 11
Total de l'actif		$610,301 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.
Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.
WM. H. HOLMES, Seconde Justice de paix, Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dit dividende.

DIRECTEURS:
Thomas A. Adams, Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, Adam Thompson,
Henry Abraham, P. N. Strong,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
Edward J. Gay, John M. Sandidge,
Simon Hernsheim, Simon Forcheimer,
Joseph B. Wolfe, B. B. Post,
Edward Pilsbury, John E. King,
Fred'k Camerden, J. L. Harris,
Andrew Stewart, Joseph Stone,
George Martin, Alfred Moulton,
L. C. Jurey, Edward Nalle,
George W. Sentell, A. Levi.
24mai—

Guérison de la Consomption,
Aux éditeurs de l'*Abeille*.
Messieurs—Veuillez annoncer à vos lecteurs que j'ai Un remède souverain pour la Consomption, pour tous les maux de gorge et toutes les affections pulmonaires, que j'ai guéri des centaines de cas et donnerai
$1000.00
dans un cas où il ne ferait pas de bien au malade. Ce remède m'inspire une telle confiance que je l'enverrai une fois, gratis, à la personne qui me le fera demander.
Veuillez montrer cette lettre à celles de vos connaissances qui souffrent de maux de gorge ou de maladies de poumons et obligez
Votre serviteur,
Dr. T. F. BURT,
69 William Street, New York.
28 fév—6m.

ETAT DE SITUATION —DE LA— Germania National Bank DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
31 décembre 1874.
ACTIF.

Billets escomptés		$632,753 21
Prêts sur demande		65,265
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation		300,000
Primes sur les bonds ci-dessus		28,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation		13,500
Actions et bonds divers		23,283
Dû par des banques et des banquiers éloignés		9,185 04
Mobilier et accessoires		5,900 00
Avoir en argent:		
Bonds des E. U. en main	112,000	
Comptant en caisse ici	451,629 85	
Do dans les banques de New-York	204,860 1	768,489 05
Total de l'actif		$1,830,441 92

PASSIF.

Capital payé		$300,000
Excédant de fonds		37,000
Billets émis		267,100
Dépôts		1,173,804 65
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		54,130 53
Profits bruts pendant les 6 derniers mois	67,865 63	
Moins dépenses et taxes	19,508 87	
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires)		48,356 76
Total du passif		$1,830,441 92

LOUIS SCHNEIDER, Président.
HERM. ROEHL, Caissier.

VENTES A L'ENCAN.
PAR S. GUINAULT.

Vente sans réserve de Spacieux Terrains très élevés, de grande valeur, rue de l'Esplanade.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 31 juillet 1875, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

14 magnifiques portions de terre formant l'îlet entier moins un lot de terre de l'îlet renfermé par les rues de l'Esplanade, Lepage, White et Dupré, désignés par les Nos 2 à 15 inclusivement.

Le lot No 2 face à la rue de l'Esplanade sera vendu avec le lot No 14 face à la rue Lepage.

Le lot No 3 face à la rue de l'Esplanade sera vendu avec le lot No 13 face à la rue Lepage et, ainsi de suite jusqu'au No 5—et les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 courant de la rue, de l'Esplanade à la rue Lepage—Pour les dimensions se référer au plan maintenant à la Bourse.

L'attention des personnes qui savent apprécier la position exceptionnelle de ces terrains admirablement élevés, est appelée à cette vente qui aura lieu sans aucune réserve.

CONDITIONS.—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 6 o/o d'intérêt et hypothèque.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes payables en 1876 et le dessèchement en sus du prix d'adjudication.—Les acheteurs devront se soumettre aux clauses pénales d'usage. 20juil—25 au 31.

DIVERS.

Société de secours de 1875.
APPEL AU PEUPLE
En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 58 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 87 Camp.
P. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 18 Union.
J. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 31 Camp.
JNO. I. ADAMS, 47 rue Peters.
W. H. HARRIS, 68 Camp.
S. M. WIGGINS, 58 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
1juin— J. C. POTTS, Secrétaire.

AU PUBLIC.
Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies,
Témoignage local.
NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.
Voir l'annonce.
James Regan, propriétaire des écuries du No 134 de la rue Baronne,
Stephen Krause, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roeser, propriétaire du magasin de sellerie du No 991 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 32 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gen. Taylor et Magasins.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 386 rue du Camp.
A. J. Wickes, 123 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades.
Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery, No 282 rue Villeré.
George Steuernagel, 183 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 102 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 95, rue Gaiennié.
Capt. Jas. A. Sylvester, 342 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 321 rue Magasins.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 224 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
O. T. Theisman, grocer, 364 rue des Magasins.
16 mars—1 an.

RAPPORT SUR L'ETAT DE SITUATION —DE LA— Banque Nationale de l'Etat
A LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.
A la clôture des affaires, le Vendredi, 31 décembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,816,377 24
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	555,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	33 836 54
Dû par des agents de rachat et de réserve	55,315 12
Dû par d'autres banques nationales	23,257 80
Dû par des banquiers et des banques d'Etat	266,863 97
Propriété foncière, meubles et installations	151,549 76
Primes payées	55 000 00
Echanges pour le Clearing House	286,361 94
Billets d'autres banques nationales	52,425 00
Petite monnaie, y compris les nickels	3,048 80
Espèces, y compris des billets du Trésor payables en or	15,336 42
Billets, legal tender	350,552 00
Cinq pour cent, fonds de rachat	25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis autres que le fonds cinq pour cent de rachat	5,000 00
Total	$3,292,221 99

PASSIF.

Capital	$350,000
Surplus	52,156
Billets de banque nationale, non payés	560,000 00
Dividendes non payés	9,269 15
Dépôts individuels	1,787,648 60
Dû à d'autres banques nationales	41,175 57
Dû à des banquiers et des banques d'Etat	70,832 36
Total	$3,292,221 99

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit état exact.
CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.
Signé sous serment, pardevant moi, ce 11 janvier 1875.
THEO. GUYOL, Notaire Public.
Exact—Témoins:
HARMON DOANE,
ALF. MOULTON,
SAM'L FRIEDLANDER,
Directeurs.
12 janv—

Banque Nationale de l'Union,
A LA NOUVELLE-ORLEANS
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.
A la clôture des affaires le JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$787,205 60
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	500,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	306,633 02
Dûs par des agents de rachats et de réserve	60,057 09
Dû par d'autres banques nationales	950 60
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	46,894 59
Propriétés foncières, mobilier et installation	41,370 12
Dépenses courantes et taxes payées	25,548 7
Echanges pour le Clearing House	255,056 1
Billets d'autres banques nationales	20,075 00
Petite monnaie y compris les nickels	218 15
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	2,557 43
Billets legal tender	126,266 00
Total	$2,156,969 94

PASSIF.

Capital payé	$500,000 00
Autres profits non divisés	42,020 06
Billets de banque nationale non rachetés	449,387 00
Dividendes non payés	4,418 00
Dépôts individuels	770,894
Certificats de dépôts payables sur demande	4,731 5
Dû à d'autres banques nationales	521 96
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers	387,487 25
Total	$2,156,969 94

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. } ss.
Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.
JAS. CHALARON, Caissier.
Signé sous serment pardevant moi ce 12 jan

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée:

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi, a été de:
Hommes......236
Femmes......52—soit 288

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne:
Hommes......135
Femmes......56—soit 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 25 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Banzet, ainsi que messieurs Jas. et Cusachs, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. Le bureau, interprète de la société entière offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 140.

Recettes.

En caisse le 1er décembre 1873	$177 65	
Reçu en 12 mois (bal. et cotisations)	2,287 75	$2…

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droits à 247 logements et 494 repas	$159 40	
Secours en argent à divers nécessiteux	63 10	
Aux inondés de la Louisiane	50 00	
Cours d'anglais, 12 mois à $15	180 00	
Location du bureau, employé	1,112 55	
Annonces, imprimés	76 55	1461 60
En caisse aujourd'hui, 13 décembre 1874		[illegible]

J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

Examinez vos vieilles photographies et envoyez-les à
JOHN H. CLARKE,
101......rue du Canal......101
M. CLARKE se charge de faire de grandes copies, cadres, couleur à l'huile, aquarelle ou pastel. Indiquez la couleur des cheveux, des yeux et le teint. Les photographies seront d'une ressemblance frappante.
JOHN H. CLARKE, au No 101 de la rue du Canal.
2 mars—1an D

VENTES A L'ENCAN.
PAR O. VALETON.

Savon de Castille! Savon de Castille!
Pour le compte de qui il appartiendra.
PAR O. VALETON, encanteur.—JEUDI 22 juillet à 11 heures du matin—il sera vendu au magasin No 52 rue des Magasins,—
50 boites plus ou moins, véritable savon de Castille.
Conditions—Comptant. 21 juillet—

NEUVIÈME ETAT ANNUEL —DU— FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,
37......Rue Carondelet......37

Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur risques d'incendie	$360,073 83	
Sur risques de rivières	231,229 76	
Sur risques de mer	44,116 41	$635,419 99
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1875	$89,742 00	
Primes remboursées	9,925 50	99,667 50
Montant net des primes		$535,752 49
PERTES PAYÉES, SAVOIR:		
Sur risques d'incendie	$124,367 30	
Sur risques de rivières	126,482 58	
Sur risques de mer	8,320 65	$259,170 53
Réassurances	14,209 62	
Refaction (rebate)	15,492 81	
Taxes d'Etat et de Ville	22,615 46	
Dépenses brutes, bureau local et agences	52,899 81	
Profits et pertes	16,031 99	$390,582 63
Balance		$145,169 86
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus		105,054 67
		$250,224 53
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû		110,000 00
Bénéfices net		140,224 53
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements		23,094 53
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4		$117,130 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$394,483 15	
Comptes en voie de recouvrement	60,525 47	
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons	522,923 04	
Effets à recevoir à courtes échéances	33,011 4…	
Actions de banques et autres actions	218,103 55	
Actions de chemins de fer de la ville	79,549 66	
Bons de la ville et autres bons	110,051 56	
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000 00	
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00	
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs	2,000 00	
Propriétés foncières	60,135 00	$1,486,215 88
PASSIF:		
Capital	$1,100,000 00	
Réserves pour risques non expirés	89,742 2…	
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875)	177,655 23	
Casuel (surplus)	118,818 35	1,486,215 88

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé sous serment pardevant moi, ce 22 mai 1875.
EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, UN SECOND INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie; UN DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($.....) au montant net de leurs primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et les primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrt.

DIRECTEURS:
Moses Greenwood, R. M. Walmsley,
W. A. Johnson, A. Brittin,
John I. Noble, A. H. May,
John Chaffe, S. H. Snowden,
Richard Milliken, T. Lytt. Lyon,
Samuel E. Moore, Wm C. Raymond,
J. I. Warren, James S. Pinckney,
E. T. Buckner, Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander, Joseph McElroy,
A. A. Yates, E. R. Wiscock,
John I. Adams, Cyrus Bussey,
Isaac Scherck, Wm. J. Behan,
B. F. Eshleman.
22mai—1m

Rapport sur l'Etat —DE LA— BANQUE NATIONALE DE L'ÉTAT,
A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du mercredi 30 juin 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,815,102 1…
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation		556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		35,7… 45
Dû par des agents de réserve approuvés		96,731 …
Dû par d'autres banques nationales		[illegible]
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat		159,115 …
Propriétés foncières, mobilier et installations		139,718 …
Dépenses courantes et taxes payées		38,563 …
Primes payées		55,600 00
Echanges pour le Clearing-House	$121,818 …	
Billets d'autres banques nationales	36,502 00	
Petite monnaie, (y compris les nickels)	2,875 79	
Espèces	77,379 17	
Billets Legal Tender	466,523 00	$705,…
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis (5 pour cent du montant en circulation)		25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis (autre somme que le fonds de rachat de 5 pour cent)		4,000 00
Total		$2,986,545 …

PASSIF.

Capital payé		$350,000 00
Surplus		38,590 …
Autres profits non-partagés		87,574 …
Billets de banque nationale, non rachetés		500,000 00
Dividendes non payés		1,631 …
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,322,571 09	
Certificats "demand" de dépôts	7,000 00	
Chèques certifiés	12,850 …	
Chèques du caissier, non-payés	100 00	1,342,521 …
Dû à d'autres banques nationales		79,541 …
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat		91,486 …
Total		$2,986,545 …

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la banque ci-dessus nommée, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
Signé sous serment pardevant moi, ce 14me jour de juillet 1875.
THEO. GUYOL, notaire public.
Exact—Témoins:
G. A. WILLIAMS,
JOS. DUNBAR,
WM. G. VINCENT,
Directeurs.
15juil—1t

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLÉANS.
A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	333,768 63
Tiré en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	6,377 88
Dû par d'autres banques nationales	5,336 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	581 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,148 18
Primes payées sur bons des E. U.	24,000 00
Chèques et autres items au comptant	290 40
Echanges pour le Clearing House	30,065 91
Billets d'autres banques nationales	10,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	945 05
Espèces	544 18
Billets Legal Tender	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachat	9,000 00
Total	$714,922 01

PASSIF

Capital payé	$200,000 0
Surplus	1 000
Autres profits non partagés	73,803 44
Billets de la Banque nationale en circulation	178,290
Dépôts individuels	252,237 97
Certificats de dépôts payables sur demande	3,860 40
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	956 87
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	2,793 83
Total	$714,922 01

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.
JOHN H. PIKE, Caissier.
Signé sous serment pardevant moi, ce 7 octobre 1874.
GEO. W. CHRISTY, Notaire Public.